Image not found or type unknown

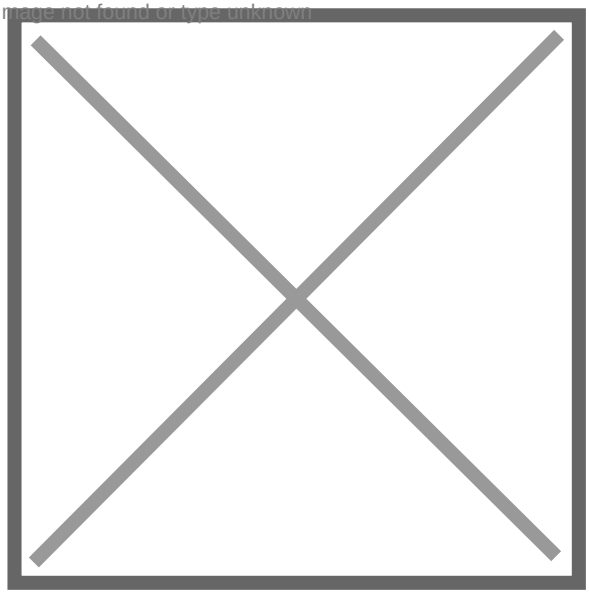

Enfant qui refuse de signer

Par **Jerome66**, le **07/09/2010** à **19:14**

Bonjour,
Ma mère est décedée voilà mainteneant 1 an et demi, aprés délivrance de l'acte de notoriété à la banque, sans notaire, ma soeur refuse de signer.
J'aimerais savoir comment peut on faire avec mon frére pour faire avancer la procédure avec la banque.
Merci

Par **toto**, le **09/09/2010** à **19:39**

bonsoir,

La banque n'a pas à réaliser de partage , et c'est peut être parce que vous lui demandez de le faire que cela pose problème

Demandez conjointement avec votre frère consentant le transfert des fonds sur un de vos compte , en fournissant un engagement de votre part de partager cette argent entre les héritiers. Normalement , vous avez la majorité des 2/3 qui est suffisante pour gérer un bien.

Que cela marche ou non , je souhaite en être informé car j'envisage une action auprès de quelques députés pour demander préciser la loi sur ce point.

PS : j'ai des amis qui ont réussi un transfert de ce type l'année dernière avec un certificat d'hérédité signé d'un seul héritier (sur 7)

Par **Jerome66**, le **09/09/2010** à **22:13**

Bonsoir, merci pour votre réponse et je vais de ce pas entamer votre prcédure
Je vous en tiens informé dés réponse de la banque encore grand merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés